



N° 0353/MESRS/DC/SGM/DBAU/DEC/SAFM/SIS/SEL/SEMC/SD/SA

Cotonou, le 08 avril 2026

COMMUNIQUE A AFFICHER

Il sera organisé le samedi 16 mai 2026 au Collège d'Enseignement Général les pylônes de Cotonou, des tests de recrutement en 1^{ère} année de l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) de Dakar pour l'année académique 2026-2027.

Les tests se présentent comme il suit :

- test d'entrée en 1^{ère} année de Licence ;
- test d'entrée en 1^{ère} année de Master;
- test d'entrée en 1^{ère} année de cycle d'Ingénieur de Conception des Télécommunications.

I- CONDITIONS GENERALES

a) Cycle de Licence (BAC+3) :

Dans les options suivantes :

1. Management et Economie du Numérique (LMEN) ;
2. Systèmes Embarqués et Electronique (LS2E) ;
3. Télécommunications et Informatique (LTI).

- être de nationalité béninoise ;
- être né après le 31 décembre 2004;
- être titulaire d'un BAC scientifique (Séries C,D,E,F1,F2,F3,F4 et EA), ou d'un diplôme reconnu équivalent, **session de 2025** ou être en classe de Terminale scientifique sous réserve de réussite au BAC **session de 2026**.

b) Cycle de Master (BAC+5)

Dans les options suivantes :

1. Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) ;
2. Ingénierie des Systèmes d'Information (ISI) ;
3. Management de la Transformation Digitale (MTD) ;
4. Télécommunications et Multimédia (TM) ;

- être de nationalité béninoise ;
- être né après le 31 décembre 1999 ;
- être titulaire d'une Licence scientifique (Mathématiques, Physiques, Physiques-Chimie, Génie électrique etc...).

c) Cycle d'Ingénieur de conception des Télécommunications

Ingéniorat en Conception des Télécommunications se décline en trois parcours à partir 2nd semestre de la deuxième année (INGC2) :

1. Télécoms et Service (INGC-TS)
2. Ingénieur d'Affaires (INGC-IA)
3. Ingénierie des données et Intelligence Artificielle (INGC-InDIA)

- être de nationalité béninoise ;
- être né après le 31 décembre 1999;
- être titulaire d'un diplôme de 2 années d'enseignements supérieurs

scientifiques (Mathématiques, Physiques, Physiques-Chimie, Génie électrique etc...).

II- INSCRIPTION

Le dépôt des candidatures se fera en deux étapes :

- **étape n° 1 : inscription en ligne**

1. Allez sur le site de l'ESMT : www.esmt.sn ;
2. Cliquez sur « INSCRIPTION EN LIGNE ». Remplissez et soumettez le formulaire. Cette première étape consiste à créer votre profil. Un message ayant pour objet « Confirmation Création Fiche Candidat » vous sera envoyé dans votre boîte mail ;
3. Consultez votre boîte mail et activez votre profil en cliquant sur le lien proposé dans le message reçu. Ce message contiendra également votre **login** et votre **mot de passe** qui vous permettront de vous connecter à votre espace afin de soumettre votre dossier de candidature.

- **étape n° 2 : dépôt du dossier physique**

Déposez le dossier physique à la Direction des Examens et Concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DEC/MESRS) à Porto-Novo, à l'IFSIO de Parakou ou à l'ENSTP à Abomey.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au mercredi 13 mai 2026.

Ledit dossier doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, précisant le test et l'option choisis ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ou d'une carte nationale d'identité biométrique ou d'un Certificat d'Identification Personnelle (CIP) ou du passeport en cours de validité ;
- une copie de l'acte de naissance sécurisé ou une copie légalisée d'un extrait d'acte de naissance ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- un récépissé de cinq mille (5.000) Francs CFA de frais d'étude de dossier à payer au Trésor Public sur le compte N°BJ6600100100000010156771 au profit de la DEC/MESRS.

- ❖ **Pour la Licence**

- une photocopie légalisée de l'attestation de réussite ou du diplôme du BAC 2025 ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- les bulletins de notes des classes de 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale ;
- un certificat de scolarité de l'année académique 2025-2026 pour les élèves en classe de Terminale.

- ❖ **Pour le Master**

- une copie légalisée de l'attestation ou du diplôme de Licence scientifiques (maths, physiques, physiques-chimie, génie électrique etc...);
- une attestation d'inscription en 3^{ème} année de Licence pour l'année académique 2025-2026 sous réserve de la réussite en fin d'année.

❖ Pour le cycle d'Ingénieur de Conception

- une copie légalisée d'un diplôme ou attestation de 2^{ème} années d'enseignements supérieurs scientifiques (maths, physiques, physiques-chimie, génie électrique etc...);
- inscrit en 2^{ème} année d'enseignements supérieurs scientifiques (maths, physiques, physiques-chimie, génie électrique etc...) ;
- inscrit en dernière année des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques ;
- les Ingénieurs des Travaux de Télécommunication (IGTT) ou équivalents remplissant les conditions d'ancienneté prévue par la législation en vigueur dans leur entreprise ou pays.

III- DEROULEMENT DES MATIERES DE COMPOSITION

A- Cycle de Licence (BAC+3)

		EPREUVES		
TESTS		LTI	LS2E	LMeN
HORAIRES				
8H30-10H30 (02h)		Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques
11H-13H (02h)		Physique	Physique	Culture générale

B- Cycle d'Ingénieurs et de Master

		EPREUVES				
TESTS		ING- C2	MP-MTD	MP-TM	M-ISI	MP-SSI
HORAIRES						
8H30-10H30 (02h)		Culture générale	Culture digitale	Culture générale	Bases de données	Réseaux et sécurité
11H-13H30 (02h30)		Maths	Mathématiques ou droit ou économie	Réseaux ou Maths	Algo/Langage C/SI	Algo/Langage C/SI
14H30-17H (02h30)		Physique				

IV- BESOINS PRIORITAIRES

Au terme de ces concours, la décision d'octroi de bourse est une prérogative exclusive de la Commission Nationale des Bourses et Aides Universitaires (CNaBAU) qui accorde des bourses dans les filières prioritaires du Gouvernement conformément à l'arrêté portant fixation des quotas de bourses et aides universitaires dans les Universités publiques et les Ecoles régionales au titre de l'année académique 2025-2026.

Les quotas de bourses par filière prioritaire se présente comme suit :

Formations	Nombre de place	Observations
Licences Professionnelles en Télécommunications et Informatique (LPTI)	02	Uniquement pour les détenteurs du Baccalauréat 2026
Licence Professionnelle en Management et Economie du numérique (LIPMeN)	02	
Master Professionnel en Management de la Transformation Digitale (MP-MTD)	04	
Master Professionnel en Télécommunication et Multimédia (MP-TM)	02	

V- CENTRE UNIQUE DE COMPOSITION : CEG LES PYLONES (COTONOU)

NB : Les lauréats à ce test de recrutement, signeront des engagements notariés afin d'assurer leur retour au pays à l'issue de leur formation.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à la Direction des Examens et Concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DEC/MESRS) ou à la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU).

**POUR LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, ET P.O,**


Koladé Josué AZANDEGBEY
Secrétaire Général du Ministère, Pi

AMPLIATION : MESRS (ATCR)